

Les comptes de la paroisse

Chaque année, le conseil des affaires économiques de la paroisse (CAEP) a l'habitude de présenter les comptes lors d'une messe dominicale. La crise sanitaire n'ayant pas permis de le faire, ils vous sont proposés par écrit à l'occasion de ce bulletin. Vous trouverez aussi ces comptes sur le site internet :

<https://paroisses-st-nazaire-briere.fr/saint-pierre-de-locean>

Et puis la présentation des comptes est aussi l'objet de faire appel à la générosité des fidèles qui sont invités à contribuer au Denier de l'Église.

Le Denier est une source essentielle de revenu. Il finance en particulier :

- ✓ La rémunération des prêtres en activité et ceux qui sont en retraite
- ✓ Les salaires des LEMEs (Laïcs en mission Ecclésiale)
- ✓ Les frais de formation des séminaristes.

Les donateurs du Denier de l'Église sont plutôt les personnes âgées dont le départ n'est pas réellement compensé par les jeunes générations, peut-être pas encore assez sensibilisées à l'importance de ces dons pour l'Église. Merci aussi à tous ceux qui, par leur témoignage de foi, contribueront à rajeunir nos assemblées.

A l'attention de ceux qui paient l'impôt sur les revenus, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % du montant de votre don au titre du Denier, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Merci donc à ceux qui tripleront le montant de leur contribution !

Pour tous, il est rappelé que la période de confinement en 2020 s'est traduite par une baisse substantielle des quêtes et des casuels (baptêmes, mariages, obsèques). Le Denier en est d'autant plus important.

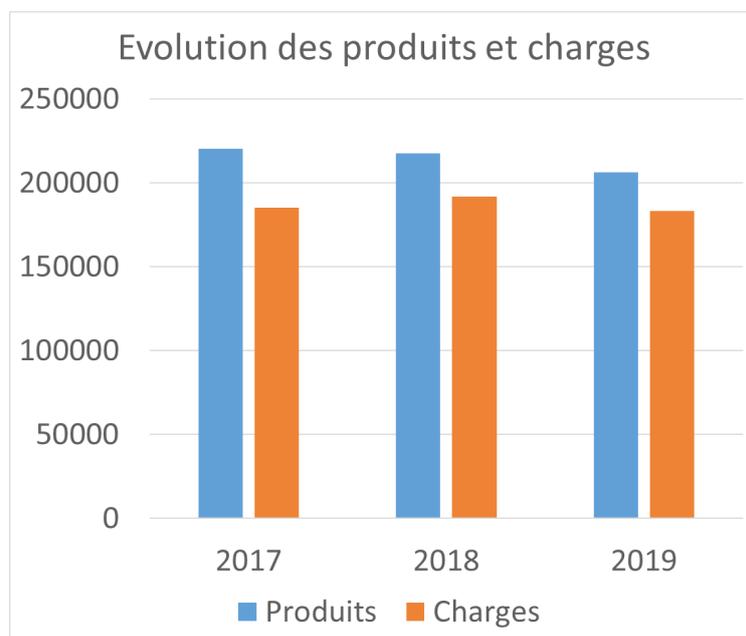
Le Denier peut être remis dans les enveloppes qui sont distribuées, mais aussi par carte bancaire ou prélèvement automatique (en une fois ou mensualisé) sur :

<https://diocese44.fr/dons/don-en-ligne/>

Merci pour votre générosité !

Les comptes de la paroisse – Année 2019

Voici l'évolution des comptes au cours des trois derniers exercices :



Pour 2019 :

Produits	206 307 €
Charges	183 073 €
Résultat	23 234

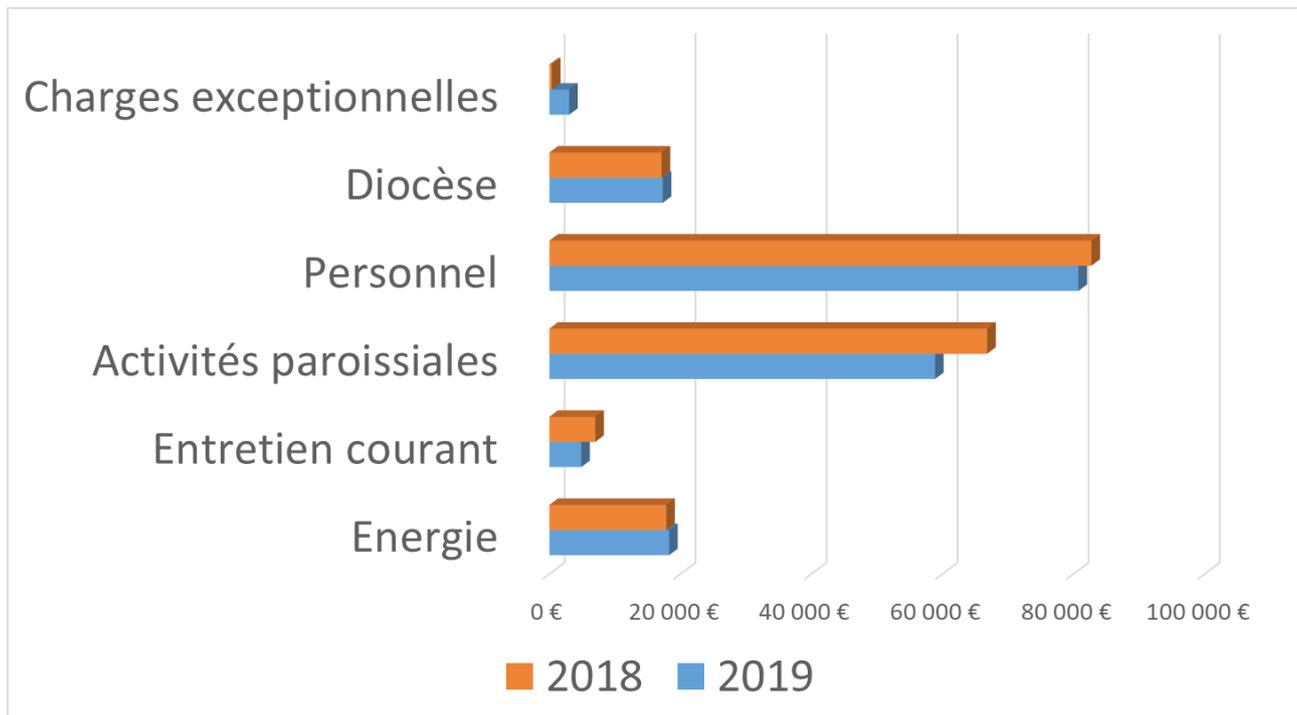
Le résultat est relativement stable, mais on observe une lente érosion des produits.

Le résultat est versé intégralement à notre groupement GSP (Groupement Solidaire des Paroisses). Certaines paroisses ne pourraient pas vivre sans cette solidarité qui est à l'origine et au cœur de ce que nous voulons vivre. Notre volonté est de leur donner les moyens de subvenir à leurs besoins. Ainsi, au travers du GSP, les paroisses affiliées mutualisent leurs ressources pour que toutes puissent réaliser les investissements nécessaires à leurs missions.

En 2019, nous avons pu effectuer sur Saint-Paul des travaux d'amélioration et de rénovation de l'église et de ses locaux, sur Saint-Marc, des travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Pour 2020, ont été réalisés, à Notre Dame d'Espérance, la réfection et l'isolation du presbytère ainsi que la peinture de la salle paroissiale et de la maison des Ardoises. A Saint-Marc, nous avons le projet d'une nouvelle salle d'accueil.

Les charges



Le poste «Diocèse» représente la participation de la paroisse au fonctionnement du diocèse et aussi à notre cotisation au GSP (Groupement Solidaire des Paroisses).

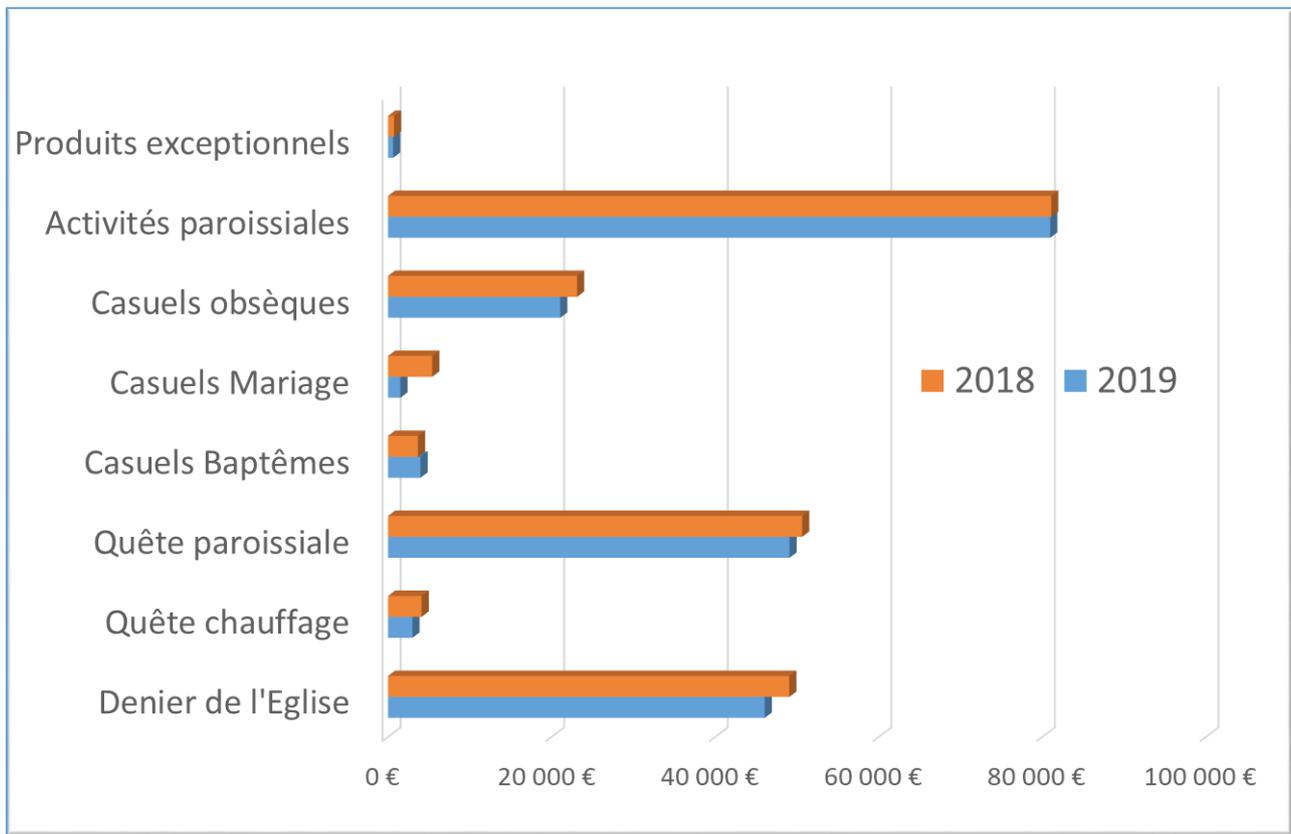
Les charges de personnel et prêtres sont en légère baisse, et s'expliquent par le congé maternité de Nathalie Langeoire, Laïque en mission ecclésiale (LEME)

Les frais des activités paroissiales sont en baisse par rapport à 2018 qui avait fait l'objet de projets exceptionnels (matériel pour le catéchisme, mise en place du site internet,...). Une part importante de des frais concerne la pastoraux jeunes (11 k€) : camp à Derval, Timadeuc, St-Jacques, Hopeteen....). On trouve aussi ici les dépenses diverses : célébrations, déplacements ; manifestations, retraites, camps, téléphone, internet, fourniture de bureau, reprographie...

L'entretien courant a été moins élevé cette année. Il concerne les églises (à l'exception de Saint-Marc qui est à la charge de la commune), la maison paroissiale, les presbytères et logements.

Les dépenses d'énergie (eau, gaz, électricité) reflètent surtout l'évolution des tarifs.

Les produits



Les produits des activités paroissiales sont tout simplement ceux correspondant aux activités, par exemple contribution d'un jeune à un camp.

Les casuels représentent les participations des familles lors des sépultures, des baptêmes et des mariages.

Ils sont fonctions du nombre de célébrations. Sur notre paroisse, nous notons une baisse importante des mariages, à la fois générale dans notre société, et liée aussi au vieillissement de la population sur le secteur paroissial.

Les sépultures représentent 80 % du total du casuel. Le casuel des sépultures est en recul de 9 %.

Les quêtes paroissiales, y compris les offrandes de messes, sont en léger retrait par rapport à l'année précédente (- 3 %).

La quête chauffage est en forte régression (- 27 %). Noter qu'elle peut faire l'objet d'une déduction fiscale, comme le Denier, pour ceux qui sont imposables sur le revenu.

Pour conclure

Nous tenons à remercier l'ensemble des services de la paroisse ainsi que nos équipes de bénévoles sur nos trois églises.

Chacun d'entre vous, avec ses talents, est bienvenu à rejoindre les équipes de notre paroisse.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du conseil des affaires économiques de la paroisse (CAEP) :

Alain Allorent (trésorier)

Jean-Christophe Ballet

Thomas Cruchet (prêtre)

Guillaume Demur

Michel Leroy (curé)

Pascal Provost

Marthe-Sophie Riom (comptable)

Patrick de Villodon

François Vivier